



Dimanche 6 septembre 2026

**Arc en ciel CTT organise
son critérium par série de
points numérique.**

Adresse : Arc en Ciel CTT

Rue Charles Malis, 48 (entrée au fond du parking de la piscine)

1080 Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles)

Règlement du critérium

- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'ITTF.
- Le tournoi est autorisé sous le numéro : TRBBW12
- Le club fera usage de 12 tables de couleurs bleues de la marque Butterfly ainsi que de balles en plastique blanches de la marque Joola.
- **Les participants seront répartis en poules de 3 ou 4 joueurs(euses), les 2 premier(e)s de chaque poules étant qualifié(e)s.** Celles-ci seront suivies d'un tableau à élimination directe.

Inscription

Droit d'inscription : 7€ la série

Le tournoi se déroulera par série de points numériques. L'inscription est unique tous les joueur(euse)s s'inscrivent dans une série unique. Un(e) joueur(euse) ne peut donc s'inscrire qu'à 1 seule série. Une fois les inscriptions clôturées (le 31 août) les joueur(euse)s seront réparties dans les différentes séries en fonction de leurs points numériques et en ne gardant qu'un nombre limite de joueur(euse)s par série.

La répartition des joueur(euse)s dans les séries correspondantes se feront le 02/09 à minuit au plus tard. Un mail sera envoyé aux inscrits les invitant à aller voir sur le site d'inscription, la série dans laquelle ils ont été placés.

Les inscriptions se font sur : <https://www.tournois-bbw.be/home>

ATTENTION : Lors de l'inscription le statut INSCRIT ne garantit pas l'inscription d'office au tournoi. Il faudra bien consulter le site d'inscription après le 02/08 !

Les points numériques seront ceux de référence le 01/08/2026

Date limite d'inscription : lundi 31 août à minuit

Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.

En cas de problème : une seule adresse mail : cpa.bbw0@gmail.com

Séries par points numériques

MATINÉE	0 à 349 points
MATINÉE	350 à 699 points
APRÈS-MIDI	700 à 1049 points
APRÈS-MIDI	1050 à 1399 points
APRÈS-MIDI	1400 à 1700 points

- **Les horaires définitifs des séries seront donnés en même temps que la répartition des joueurs dans les différentes séries, donc le 02/09 à minuit au plus tard.**
- Tout les joueur(euse)s doivent être présents 30 minutes avant le début de leur série
- Tout joueur(euse) absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- **Le Juge-Arbitre sera DANDOIS Félix (dandois.felix@gmail.com – 0495/12.96.30)**
- Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.
- Directeur du tournoi : **ZACHARY Didier (secretariataec0@gmail.com – 0477/60.45.54)**
- Les derniers de poules ainsi que chaque perdant lors du tableau final sont tenus d'arbitrer le match suivant, tout **refus d'arbitrage** sera sanctionné par une amende de **15 €**
- Toute **absence non prévenue** sera sanctionnée d'une amende de **25,00€**.
- Lors d'un événement tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'événement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle.
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.
- Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Le juge-arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

Le comité sportif du club décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Une restauration sera assurée au bar tout au long de la journée.